

Les gérants de fortune suisses font face à la nécessité de se réinventer avec les nouvelles technologies

La banque privée forcée de s'adapter

« VINCENT BÜRGY

Banques privées » Est-ce que les jours des banques privées sont comptés? Cette question provocatrice n'a pas fini de faire des gorges chaudes dans le milieu des gestionnaires de fortune, dont le cœur de métier demeure les relations clientèles personnalisées inscrites dans la durée.

En effet, alors que la place financière helvétique se trouve face à un tournant technologique, centré autour de la mise à jour des systèmes informatiques et du transfert de certaines opérations bancaires sur des applications numériques, les banquiers privés tardent à s'adapter à ce nouveau paradigme.

La faute aux directives

«Ce secteur a pris du retard sur cette question, même si cela peut aussi s'expliquer par le fait que ces entreprises ont eu à intégrer de nouvelles réglementations et la fin du secret bancaire ces dernières années. L'arrivée d'une nouvelle génération de clients a toutefois bousculé certaines habitudes. Leurs attentes sont en effet différentes de personnes d'un certain âge», note le D^r Giuseppe Balocchi, associé chez Alpha Governance Partners et chargé de cours à la faculté des Hautes Études commerciales (HEC) à l'Université de Lausanne.

De l'avis de cet ancien membre du conseil d'administration du CFA Institute (un label international pour les métiers de la finance), intégrer les nouvelles technologies dans le fonctionnement des banques privées est aussi un défi culturel.

«Dans les entreprises qui ont su adopter la technologie, comme Amazon ou Google, les collaborateurs sont invités à participer au développement de la stratégie, souligne l'ancien banquier. Cela n'est pas le cas au sein des banques privées.»

Si un certain conservatisme caractérise ce secteur vis-à-vis de l'innovation, cette situation pourrait rapidement évoluer, selon Mike Baur. «Cela va changer d'ici trois à cinq ans, car les nouvelles technologies s'installent très rapidement dans le marché des banques privées», estime le cofondateur de l'accélérateur Swiss Startup Factory, en marge de sa confé-



Julius Bär est cité en exemple pour sa capacité à s'adapter aux nouvelles technologies. Keystone

rence au World Web Forum de Zurich.

Parmi les gestionnaires de fortune ayant franchi le pas, Julius Bär est cité en exemple. «Cet établissement a décidé d'attaquer le marché pour consolider sa position et profiter de la transformation du marché bancaire. De plus, je pense que son management voit la transformation plutôt comme une chance et moins comme une menace», affirme le Fribourgeois d'adoption.

A cet égard, Julius Bär a notamment lancé une plateforme de négoce en ligne pour permettre à ses clients d'effectuer des transactions boursières via des terminaux mobiles. Une manière pour la banque zurichoise de s'adapter aux nouvelles habitudes de sa clientèle.

Tâches à définir

Même si les observateurs reconnaissent l'importance de cette rapide transformation techno-

logique, une inconnue demeure: quelles sont les tâches que les banquiers privés pourraient sous-traiter à la technologie?

«Tout ce qui relève des opérations de négoce et de la gestion de routine des portefeuilles peut être délégué. Certaines plateformes en ligne, telles qu'Interactive Brokers, proposent ce type de services à des prix incroyablement faibles et les

gestionnaires de fortune ne peuvent pas les concurrencer. Le modèle d'affaires de ces banques doit être basé sur le conseil et non pas sur les opérations, ce qui me pousse à dire que le modèle actuel est périmé», assène Giuseppe Balocchi. Confrontée à ce bouleversement majeur, la finance privée doit donc repenser ses services.

PLUSIEURS SCÉNARIOS D'AVENIR POUR LE SECTEUR

Le paysage de la finance privée a connu de nombreuses évolutions ces dernières années et celles-ci vont encore se poursuivre. A ce titre, la société de conseil et d'audit KPMG esquisse plusieurs scénarios possibles pour les banques privées. Le premier verrait une consolidation des principales compagnies avec un développement à l'international. Dans ce cas de figure, seuls dix à quinze établissements de gestion de fortune traditionnels subsisteraient, contre cent douze actuellement, selon le rapport de KPMG. Une seconde possibilité verrait

un resserrement des activités des banques pour devenir des acteurs de niche avec des services considérés comme «supérieurs». Dans ce cas, seules vingt à trente entreprises seraient actives. Pour terminer, si une optimisation du modèle actuel s'opère, notamment avec une réduction des dépenses liées au personnel, quelque soixante à septante banques pourraient survivre. Pour rappel, quelque 121 000 personnes avaient un emploi dans le secteur bancaire en Suisse l'an dernier, soit près de 15 000 de moins qu'il y a dix ans. VB

de d'autres établissements sont voués à mettre la clé sous le paillasson en Suisse. Pour rappel, soixante-sept d'entre eux ont déjà disparu entre 2005 et 2017, selon un rapport du cabinet de conseil et d'audit KPMG. «Il y aura toujours des banques privées, car elles concentrent un savoir-faire propre à la Suisse, mais leurs activités se feront juste d'une autre façon», envisage le cofondateur de l'accélérateur Swiss Startup Factory.



«La gestion de fortune va s'adapter d'ici trois à cinq ans»

Mike Baur

A cet égard, l'ancien cadre d'UBS et de Clariden Leu voit dans l'open banking «un sujet majeur» pour les gestionnaires de fortune. Dans le domaine des technologies financières, ce terme désigne l'accès donné aux comptes bancaires, avec l'accord du client concerné, à des sociétés tierces à des fins de consultation ou d'initiation de paiement.

Plus de transparence

Le but? Simplifier ces opérations et les rendre plus transparentes. L'Union européenne dispose même, depuis le début de l'année, d'une directive obligeant les banques actives en son sein à pratiquer l'open banking. La nouvelle a été accueillie avec intérêt, mais sans enthousiasme débordant, par les milieux bancaires helvétiques. Ceux-ci estiment qu'une telle évolution n'est pas souhaitable en Suisse, puisqu'elle déboucherait sur des coûts supplémentaires et «ferait naître des problèmes de sécurité», selon des propos rapportés par l'Agefi. »